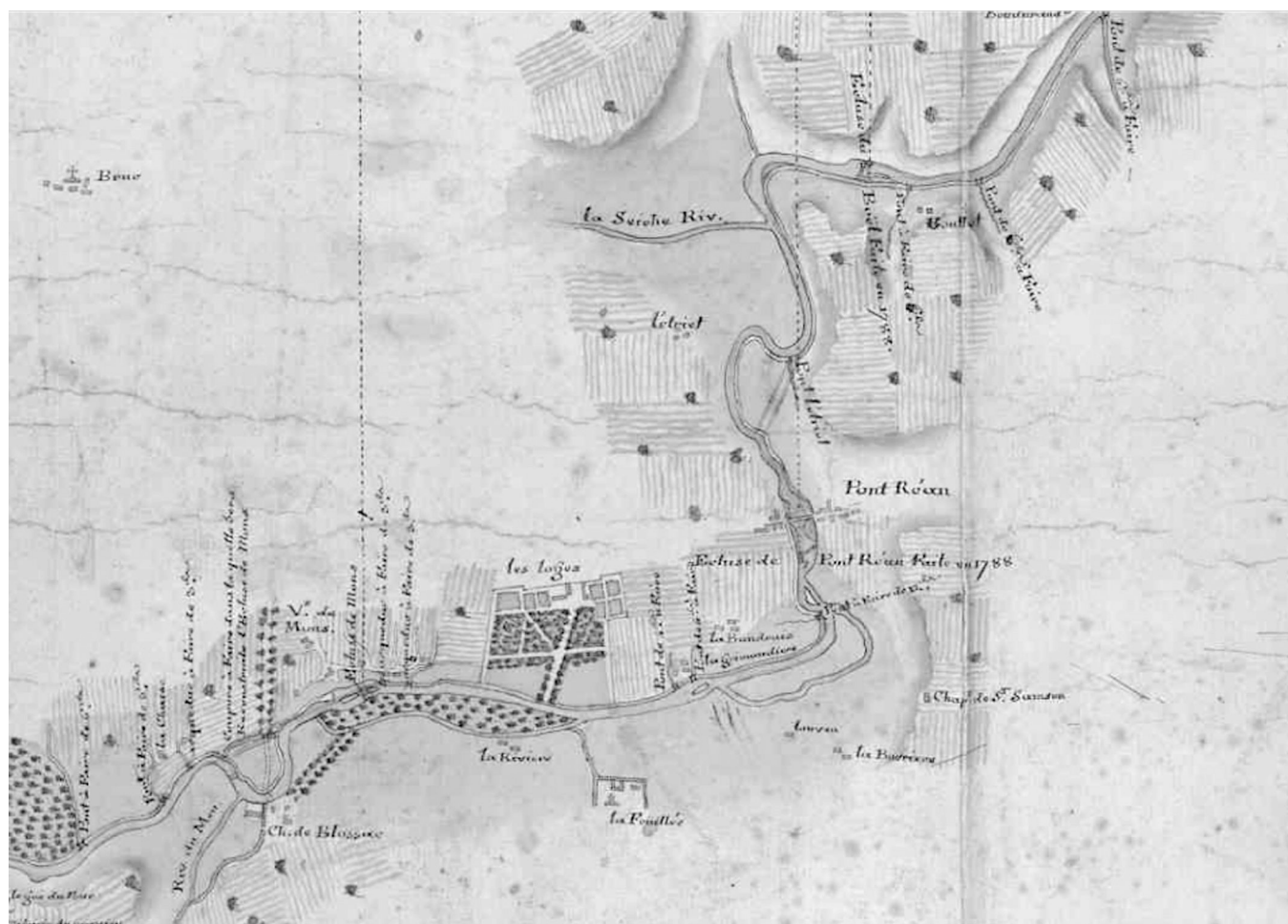


De la commission de la navigation à l'école centrale d'Ille et Vilaine



ADIV Cote C6265 (détail : le secteur de Pont-Réan)

Mathurin THEBAULT
Professeur de Mathématiques

Antoine François OLLIVAUT
Graveur

La chronologie des travaux de la Commission de la navigation intérieure de la Bretagne que nous publions page 8, montre le rôle joué dans cette affaire par deux personnages qui sont liés de très près à l'histoire de notre établissement et à celle de ses collections.

Jos PENNEC dresse ci-dessous leurs biographies

Mathurin THEBAULT, professeur de mathématiques

(Mauron, Morbihan, 10 février 1727 – Rennes, 13 nivôse an 9)

Après des études de médecine à Paris, il poursuit sa formation en Angleterre et en Irlande où il s'intéresse surtout à l'agriculture et aux mathématiques. En 1754, il devient titulaire de la chaire de mathématiques nouvellement créée par les Etats de Bretagne ; il assure les cours de cette « école publique et gratuite de mathématiques » jusqu'en 1791.

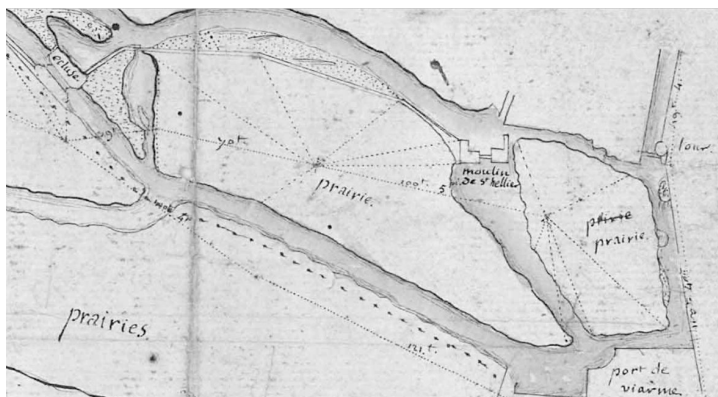
En 1759, il traduit les *Essais de la Société de Dublin... « contenant des instructions sur la culture et l'emploi du lin, sur le cidre et la bière »* et, la même année, il est associé surnuméraire, pour le bureau de Rennes, de la Société d'agriculture, de commerce et des arts de la province de Bretagne, fondée le 2 février 1757.

En contact avec les agronomes et les manufacturiers les plus audacieux de la province, il devient le conseiller très écouté de Louis René de Caradeuc de la Chalotais, propriétaire de la terre du Plessix en Vern-sur-Seiche.

Il participe aux expérimentations et initie les innovations menées sur ce domaine : introduction du trèfle, de la luzerne et du ray-grass, développement de la culture de la pomme de terre, du chanvre et du lin, plantation de 6000 noyers et de belles avenues de platanes, mise en place d'un véritable « plan d'agriculture ».

Malgré l'appui de La Chalotais lequel « répond de sa capacité et de sa bonne volonté », il ne réussit pas à obtenir le poste de secrétaire de la *Société d'agriculture* en 1770. De 1776 à 1786, il assure aussi les cours de mathématiques à l'*Hôtel des gentilshommes* et, le 12 mai 1783, la commission de la navigation intérieure de Bretagne lui confie la place de secrétaire caissier aux appointements de 100 francs par mois.

A ce poste, il gère les dépenses occasionnées par les voyages et les travaux des enquêteurs et des ingénieurs, il est responsable des différentes correspondances dont le charge la Commission, il effectue les achats de matériel et d'instruments nécessaires (graphomètre, niveau, boussole, alidades), il reçoit les plans, les notes et les mémoires des ingénieurs géographes et des conseillers désignés par l'*Académie des sciences*, il les vérifie et les enregistre. Il est en quelque sorte l'homme à tout faire de la Commission et, par la même, un des scientifiques les mieux informés et les plus compétents de la province sur les travaux de la navigation intérieure.



Abords très agrestes du Collège de Rennes – ADIV C 5051

En janvier 1792, il est membre de la *Société des amis de la Constitution* et sa modération lui coûte d'être évincé du collège en vendémiaire an 2 au même titre que le principal Gilbert et les professeurs Germé (futur recteur), Dufour et Le Roux « aristocrates d'autant plus dangereux qu'ils ont du talent ; enragés contre l'acceptation de la Constitution populaire et républicaine du 31 mai et déclarés depuis très longtemps pour la monarchie ». Sa retraite est de courte durée ; dès le 3 nivôse an 3, il est nommé membre du jury d'instruction publique chargé d'organiser les écoles primaires de Rennes et, le 10 brumaire an 5, à l'ouverture solennelle de l'*Ecole centrale d'Ille-et-Vilaine*, il occupe le poste de professeur de mathématiques.

Sa réponse à l'enquête du ministre de l'intérieur Neufchâteau (20 floréal an 7) permet d'apprécier ses méthodes d'enseignement.

Malgré les brillants succès de ses élèves à l'*Ecole Polytechnique*, la reconnaissance publique semble l'avoir ignoré et à en croire Volney « il n'a recueilli de son zèle et de ses travaux qu'une vieillesse infirme et une honorable médiocrité ».